

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



DOSSIER DE PRESSE

16^{èmes} Journées Nationales pour la Prévention du Suicide

Présentation de la

MALLETTE DE PREVENTION DU SUICIDE DES JEUNES

Un outil pédagogique innovant

Jeudi 2 février 2012 à 9 h 00

Hôtel de Région
27 Place Jules Guesde
13002 MARSEILLE

Sommaire

Page 3	Invitation presse
Page 4	Programme
Page 5	L'Association Christophe
Page 6	Description de la mallette pédagogique de prévention du suicide des jeunes
Page 7 -8	10 années de combat pour la prévention du suicide des jeunes : QUELQUES CHIFFRES... et NOS PARTENAIRES
Page 9	Fiche de presse

INVITATION PRESSE

Conférence de presse de lancement de la mallette pédagogique de prévention du suicide des jeunes

Jeudi 2 février 2012 à 11h

Hôtel de Région - Marseille

Le suicide est la 2^{ème} cause "déclarée" de décès des jeunes de 15 à 25 ans en France. De ce fait, l'Association **Christophe** a décidé d'agir pour **prévenir le suicide** des jeunes dans le plus large public possible en informant, alertant, orientant, soutenant et accompagnant.

Dans le cadre de ses compétences envers les lycéens, les apprentis, et les jeunes en relation avec les missions locales dont elle a la charge par ses compétences, la Région soutient des actions destinées au public jeune de 15 à 25 ans, concernant notamment l'information et la prévention des conduites à risques, ainsi que l'éducation à la santé.

Ainsi, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son soutien à des actions de prévention, de détection et d'accompagnement de la souffrance psychique et de ses diverses conséquences, notamment le suicide.

Dans ce cadre, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a conclu un partenariat avec l'Association Christophe et a soutenu, au côté notamment du Conseil Général des Bouches-du Rhône, la création de la mallette pédagogique de prévention du suicide des jeunes.

Anne-Marie Hautant, Vice-présidente délégué à la santé et l'alimentation,

Michel Amiel, Vice-président du Conseil général 13,

Rose-Marie Vilafranca – Guiraud, Présidente de l'Association Christophe,

Joelle Durant, infirmière, conseillère technique auprès de Mr le Recteur,

tiennent la

Conférence de presse de lancement de la mallette pédagogique de prévention du suicide des jeunes

Jeudi 2 février 2012 à 11h
Hôtel de Région - Marseille

Au cours de cette matinée, qui rassemblera dès 9h de nombreux acteurs concernés, seront présentés les objectifs et les destinataires de la mallette ainsi que l'ensemble des outils qu'elle contient.

Vous trouverez **ci-après le programme** de cette matinée.

Vous remerciant de bien vouloir vous faire l'écho de cette rencontre, et comptant sur votre présence.

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Emeline Hennequin – 04-91-57-51-64 – e.hennequin.stagiaire@regionpaca.fr

Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Association CHRISTOPHE : 04 91 81 27 60 (Mardi et Jeudi) - ass.christophe@wanadoo.fr

Programme

9h : Allocutions d'ouverture avec

- **Anne-Marie HAUTANT** : Vice-présidente déléguée à la santé et à l'alimentation
- **Rose-Marie VILAFRANCA** : Présidente de l'Association Christophe

9h30 : Présentation de la « MALLETTE PEDAGOGIQUE DE PREVENTION DU SUICIDE DES JEUNES ».

- Pourquoi cette mallette ? Objectifs, validations, destinataires et futurs utilisateurs
- Présentation générale des outils pédagogiques
- Simulation rapide en 30 mn d'une intervention en lycée (temps normal 2 heures)
- Echanges avec la salle

11h : Conférence de Presse

11h30 : Table Ronde, animée par le **Professeur Hervé CASTANET**

- Le suicide des jeunes : comment prévenir ?

Michel DEBOUT : *Professeur de médecine légale et de droit de la santé au CHU de Saint-Etienne*

- La prévention du suicide des jeunes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : actions de proximité.

Christophe LANÇON : *Professeur de psychiatrie, chef de service à l'Hôpital Sainte Marguerite de Marseille*

- L'éducation nationale : prévention et innovation

Pierre TAUDOU : *Médecin, conseiller technique au Rectorat d'Aix Marseille*

12h30 : Conclusion

Hervé CASTANET : *Professeur en psychopathologie clinique*

L'Association Christophe

Pourquoi l'Association Christophe ?

Christophe, presque 20 ans, un jeune parmi tant d'autres, sensible, idéaliste, généreux, toujours prêt à aider les causes humanitaires.

Depuis quelque temps, il s'isole, il ne va pas bien ...

Et puis un soir de Novembre, c'est le drame, l'inimaginable, le suicide...

Comme Christophe, des jeunes souffrent au point de penser à disparaître.

Ils sont plus de 40 000 chaque année en France à tenter de se suicider.

Ils sont près de 700 à y laisser leur vie.

Dont plus de 48 dans notre Région, pratiquement un par semaine

Leur mort peut être évitée puisque des signes peuvent être repérés par la famille, l'entourage, les amis, les professionnels...

L'association a été créée dans le but de PREVENIR LE SUICIDE DES JEUNES

Elle est née de la douleur fulgurante, insoutenable, ineffaçable, de parents.

Quel est son but ?

Alerter, orienter, soutenir, redonner confiance

Quelles sont ses actions ?

Auprès des jeunes :

- Interventions de sensibilisation et de réflexion dans les établissements scolaires.
- Diffusion de documents informatifs.
- Entretiens personnalisés et orientation : vers médecins, associations spécifiques, référents.

Auprès de l'entourage :

- Interventions auprès des parents d'élèves (à leur demande) et entretiens personnalisés.
- Informations sur les structures pouvant soutenir le jeune en détresse
- Accompagnement des familles en souffrance : groupes de parole mensuels et marches.

Auprès du public :

- Interventions dans le cadre de formations spécialisées (Diplôme Universitaire, Instituts de Formation en Soins Infirmiers, ...)
- Organisation annuelle des Journées Nationales de Prévention du Suicide en région PACA
- Actions de communication par les médias : radio, journaux, télévision...

Créée en 2001, l'Association Christophe est reconnue d'intérêt général, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Rectorat d'Aix-Marseille, l'AP-HM.

Elle est totalement indépendante de tout mouvement politique ou religieux.

Tous ses bénévoles doivent suivre une formation à la gestion des crises suicidaires.

Outre la permanence assurée dans le bureau mis à sa disposition par l'AP-HM à l'Hôpital Sainte Marguerite, elle vous propose son site internet : **christophe-lavieavanttout.com**

DESCRIPTION DE LA MALLETTE PEDAGOGIQUE

Cet outil créé avec la participation de nombreux spécialistes a pour but de sensibiliser un maximum de personnes et ainsi de multiplier les actions d'intervention « en amont » avant qu'il ne soit trop tard.

Cet outil est à destination des établissements scolaires, dans le premier temps de sa diffusion.

Une formation du personnel santé-social de ces établissements est prévue sous la responsabilité conjointe de l'Association Christophe, des services concernés du Rectorat et du Conseil Régional Provence, Alpes, Côte-d'Azur.

Notre Région finance l'acquisition d'une mallette pour chaque établissement, qui sera remise à l'issue de la formation du personnel utilisateur.

Dans un deuxième temps, nous envisageons une diffusion sur l'ensemble du territoire national.

Cette mallette contient cinq éléments :

1. Un recueil de textes (224 pages) de spécialistes parmi les plus éminents: médecins, juristes, philosophes, personnes de terrain, synthétisent un ensemble de problèmes pouvant survenir pendant un parcours de vie mais aussi des connaissances pour la mise en garde et la prévention du geste suicidaire et de sa récurrence.

2. Un DVD contenant 7 courts-métrages :

« Paroles de spécialistes » 8mn

Marie Choquet, David Cohen, Daniel Marcelli, Serge Tisseron, Xavier Pommereau.

« Paroles de jeunes » 5mn

Réaction aux paroles de spécialistes par des élèves de collège et de lycée.

« Mon adolescence » 18 mn Témoignage de Samuel, un jeune qui s'en sort après un long chemin...Bénévole à l'Association Christophe.

« Comment survivre à son enfant ? » 12 mn Témoignages de parents endeuillés par le suicide de leurs enfants, participant aux groupes de parole de l'Association Christophe. Leur témoignage a pour but d'aider des parents en deuil à se reconstruire.

« Entretien avec Marie Choquet » 17mn30

« Entretien avec Philippe Jeammet » 23mn

« Entretien avec Xavier Pommereau » 26 mn

3. Un CD contenant :

Quatre PowerPoint, proposant une méthodologie de sensibilisation et de préparation des séances d'interventions, adaptées aux 4 publics suivants :

Les collégiens ; les lycéens, étudiants et jeunes adultes ; les groupes de parents demandeurs de l'intervention ; les professionnels de la santé et de l'éducation.

Des documents à distribuer

4. Un guide pour l'utilisation de la mallette

5. Deux affiches format A3 pour annoncer les interventions.

10 années de combat pour la prévention du suicide des jeunes :

QUELQUES CHIFFRES...

- **Le suicide dans le monde**

1 000 000 de suicides « déclarés » par an, tous âges confondus
La France est au 11^{ème} rang parmi les 120 pays étudiés environ

- **Le suicide en Europe**

58 000 suicides « déclarés » par an tous âges confondus
Deux fois plus que d'accidents de la route

- **Le suicide en France**

195 000 gestes suicidaires « reconnus » par an, tous âges confondus,
Dont 50 000 chez les jeunes de 15-24 ans

10 400 suicides « déclarés » par an, tous âges confondus,
Dont plus de 700 chez les 15-24 ans

La France est l'un des pays industrialisés les plus touchés par le phénomène du suicide. Avec plus de 10 000 décès par an en France, le suicide est la première cause de mortalité chez les 35-44 ans et la deuxième cause « déclarée » chez les 15-24 ans. Ces chiffres, déjà considérables, ne prennent cependant pas en compte les suicides « déguisés » en accidents, chutes et accidents de la route notamment.



- **Le suicide en région Provence, Alpes, Côte-d'Azur**

15 000 tentatives de suicide par an, dont
2 600 tentatives des 15/24 ans

700 suicides par an, dont

48 suicides de jeunes de 15/24 ans soit pratiquement **un par semaine**

Alors que les chiffres des décès par suicide ont régulièrement baissé de 1993 à 1999 grâce notamment à la mobilisation des professionnels et des bénévoles pour la prévention du suicide et à l'émergence de la question du suicide dans le débat public, **on a observé depuis 2000 une stabilisation du nombre des décès par suicide**, mais actuellement les statistiques semblent indiquer une augmentation.

- **Une souffrance trop souvent ignorée**

La souffrance qui mène au suicide ne se voit pas, ce qui rend le phénomène suicidaire d'autant plus difficile à appréhender et à prévenir. Alors que sont dénombrés **environ 195 000 cas d'hospitalisation par an** liés à une tentative de suicide et qu' **1 personne sur 4** déclare avoir été **directement concernée par le suicide d'un membre de sa famille ou d'un ami proche**, le fait suicidaire est encore sous-estimé par la société française et insuffisamment étudié.

NOS PARTENAIRES



Remerciement particulier à notre Sponsor privé.

Dans le cadre de ses politiques volontaristes, la **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur** conduit de nombreuses actions dans le domaine de la santé, de la prévention, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'aide aux personnes les plus en difficulté.

Au travers d'approches interdisciplinaires qui dépassent le champ strictement médical, cette politique est guidée par le souci de répondre aux inquiétudes que nourrissent, très légitimement, les jeunes, les femmes et les publics en difficulté. Elle vise également à offrir aux Provençaux, Alpains et Azuréens les meilleures conditions de vie et d'épanouissement sur l'ensemble du territoire régional.

Dans ce cadre, et en lien avec ses obligations envers les lycéens, les apprentis, et les jeunes accompagnés par les missions locales dont elle a la charge par la définition de ses compétences, la Région conduit des actions de prévention et d'éducation à la santé destinées aux jeunes de 16 à 25 ans.

Les actions de prévention en direction des publics jeunes

La Région soutient prioritairement des actions d'information, d'éducation et d'accompagnement en direction des publics jeunes sur les thématiques suivantes :

- la lutte contre le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles par des actions d'informations et de prévention menées particulièrement auprès des jeunes,
- la prévention des addictions : ces actions concernent l'information et la prévention sur la consommation de produits licites ou illicites,
- l'éducation à la santé par un soutien à des dispositifs d'accueil, de prévention et d'information, voire d'accompagnement vers l'accès aux soins pour les plus démunis,
- l'éducation nutritionnelle et notamment la « mal » nutrition (équilibre et hygiène alimentaires),
- La mise en œuvre actuellement d'un dispositif d'accès pour tous à la contraception.
- la prévention, la détection et l'accompagnement de la souffrance psychique et de ses diverses conséquences, notamment le suicide.

La Région et l'Association Christophe

Lors de la journée nationale de prévention du suicide, l'Association Christophe organise chaque année une manifestation. De 2006 à 2010, celle-ci s'est déroulée à l'Hôtel de région

En effet, dans le cadre de sa politique volontariste dans le domaine de la santé, la Région souhaite lutter contre la souffrance psychique et ses diverses conséquences, comme notamment le suicide.

Dans le cadre de son soutien à l'Association Christophe, la Région a contribué au financement de la création de la mallette pédagogique destinée au personnel des établissements scolaires et de sa duplication en 300 exemplaires. Il est prévu de compléter cette duplication en 2012 afin de toucher tous les lycées de la région. En fonction des résultats, cette action sera élargie aux CFA et organismes de formation professionnelle continue.